

MAIRIE DE LA SELVE

----- Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 avril 2019 -----

Présents : Alain LORAIN, Isabelle QUENNESSON, Brigitte JUPIN, Julien CRIJNS, Antoine DURAND, Laurence FOISSY, Bernadette ORFANI, Alice LARCHER, Laurent BRIOIS, Annie DESIMEUR

A été nommé secrétaire : Alice LARCHER

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du service eau 2018

- Le compte de gestion du service de l'eau est adopté à l'unanimité

Approbation du compte administratif et du compte de gestion de la commune 2018

- Le compte administratif et le compte de gestion de la commune sont adoptés à l'unanimité

Résultat de fonctionnement : 198 562€43

Résultat d'investissement : 148 314€83

Affectation du résultat de la commune

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la façon suivante :

- au compte 001 : 148 314€83

- au compte 002 (excédent de fonctionnement) : 198 562€43

Approbation du budget primitif 2019 de la commune

- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le budget de la commune 2018
Section de fonctionnement : dépenses : 135 080€00
recettes : 326 535€00
Section d'investissement : 221 850€00

Approbation des modifications statutaires du SIDEN SIAN

- Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :
Article1 : D'approuver les modifications statutaires décidées par le comité syndical lors de sa réunion du 7 février 2019 avec une date de prise d'effet correspondant à celle du premier tour de scrutin des prochaines élections municipales.
Article2 : D'approuver « in extenso » les statuts modifiés du syndicat tels qu'annexés.
Article 3 : Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Questions diverses :

- Tableau des permanences pour les élections européennes du 26 mai 2019
- Une réunion pour l'analyse des offres du pôle scolaire pour les honoraires de maîtrise d'œuvre aura lieu mercredi 24 avril 2019.
- Monsieur Le Maire informe le conseil :
 - Une réunion aura lieu le 23 mai à 18H30 à Nizy Le Comte pour la fibre.
 - Les travaux d'assainissement ont été réalisés par M. Rémy HIBOUX.
 - M. LECOUSTRE stationne son camion sur le bas-côté de la rue de la mère zèle.
 - M. Patrick HERBERT va faire le nécessaire dans les mois à venir pour mettre en sécurité son bâtiment rue de sissonne.

Séance levée à 21H30.